

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 09 AVRIL 2008

Installation du conseil de communauté Et élection du Président et de 2 Vice-présidents

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Nombre de membres dont la Communauté de Communes doit être composé | 18 |
| Nombre de conseillers en Exercice | 18 |
| Nombre de conseillers qui assistent à la séance convocation du 1er avril 2008 | 18 |

L'an deux mille huit, le neuf avril à 20 heures 30, les membres du conseil de communauté élus par les conseils municipaux des communes membres se sont réunis dans la salle de réunion de la communauté de communes du Pays Malicornais sur la convocation qui leur a été adressée par la présidente sortante, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales applicables en la matière.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires : Mme ALBAGLI, Mr BEAUFILS, Mr BERNARD, Mr COUTANCEAU, Mr FONTAINEAU, Mr FOURNIGAULT en remplacement de Mr BOUGARD, Mme GAUDIN, Mr GOURDIN, Mr GUICHARD, Mme HAMON, Mme LEMERCIER, Mr LEPEC, Mr MAZERAT, Mr MORICE, Mr NAUDÉ, Mr RACHET, Mr RENO, Mme SOYER

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Chantal ALBAGLI, Présidente sortante, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux et a déclaré installer :

Mmes GAUDIN, HAMON, LEMERCIER, SOYER

Mrs BEAUFILS, BERNARD, COUTANCEAU, FONTAINEAU, FOURNIGAULT, GOURDIN, GUICHARD, LEPEC, MAZERAT, MORICE, NAUDÉ, RACHET, RENO

dans leurs fonctions de conseillers communautaires

Mme SOYER, doyenne d'âge parmi les conseillers de communauté a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du président.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme LEMERCIER

La présidente explique que l'élection du président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L 2122-7 et suivants du code général des collectivités territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du Président

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Premier tour de scrutin : | |
| Après dépouillement, les résultats sont les suivants : | |
| | Nombre de bulletins : 18 |
| | Bulletins blancs ou nuls : 2 |
| | Suffrages exprimés : 16 |
| | Majorité absolue : 9 |
| Ont obtenu | |
| Mme Chantal ALBAGLI | voix : 16 |
| Mme Chantal ALBAGLI ayant obtenu la majorité absolue, A été proclamée Présidente, et a été installée. Mme Chantal ALBAGLI a déclaré accepter d'exercer cette fonction. | |

Élection du 1^{er} Vice-président

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Premier tour de scrutin : | |
| Après dépouillement, les résultats sont les suivants : | |
| | Nombre de bulletins : 18 |
| | Bulletins blancs ou nuls : 0 |
| | Suffrages exprimés : 18 |
| | Majorité absolue : 10 |
| Ont obtenu | |
| Mr Jean-Louis MORICE | voix : 17 |
| Mr Maurice BERNARD | voix : 1 |
| Mr Jean-Louis MORICE ayant obtenu la majorité absolue, A été proclamé 1 ^{er} Vice-président, et a été installé. Mr Jean-Louis MORICE a déclaré accepter d'exercer cette fonction. | |

Élection du 2^{ème} Vice-président

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Premier tour de scrutin : | |
| Après dépouillement, les résultats sont les suivants : | |
| | Nombre de bulletins : 18 |
| | Bulletins blancs ou nuls : 2 |
| | Suffrages exprimés : 16 |
| | Majorité absolue : 9 |
| Ont obtenu | |
| Mr Maurice BERNARD | voix : 16 |
| Mr Maurice BERNARD ayant obtenu la majorité absolue, A été proclamé 2 ^{ème} Vice-président, et a été installé. Mr Maurice BERNARD a déclaré accepter d'exercer cette fonction. | |

ÉLECTION DE QUATRE MEMBRES DU BUREAU

sont élus à l'unanimité : Dominique BOUGARD – Anne-Christine GAUDIN – Catherine LEMERCIER – Ghislaine SOYER.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE DU PAYS VALLÉE DE LA SARTHE

- Membres titulaires Chantal ALBAGLI - Maurice BERNARD - Dominique BOUGARD – Jean-Louis COUTANCEAU – Hervé FONTAINEAU – Anne- Christine GAUDIN – Annabelle HAMON - Catherine LEMERCIER – Jean-Louis MORICE - Xavier LEPEC - Pierre NAUDÉ - Ghislaine SOYER
- Membres suppléants André BEAUFILS – Bruno GILLET - Bernard GOURDIN - Jany GUICHARD – Sylvère FOURNIGAULT – Alain JOUANNEAU – Alain LANCELEUR – Franck LENOË – Xavier MAZERAT – Philippe RACHET - Claude RENOUE - Brigitte VAIDIS.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SAMPAD

Membre titulaire Claude RENOUE

Membre suppléant Bernard GOURDIN

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE DU SCHÉMA DIRECTEUR DE SABLÉ

Membre titulaire Chantal ALBAGLI

Membre suppléant Philippe RACHET

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS POUR LA PAIO

Membres titulaires Chantal ALBAGLI - Catherine LEMERCIER

Membres suppléants Corinne KALKER - Armelle CORNUEL

DÉSIGNATION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Membres titulaires Catherine LEMERCIER – Xavier LEPEC – Jean-Louis MORICE

Membres suppléants Anne- Christine GAUDIN – Claude RENOUE – Ghislaine SOYER

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'ESPACE FAÏENCE

Six élus de la Communauté de Communes :

André BEAUFILS - Hervé FONTAINEAU – Annabelle HAMON – Xavier MAZERAT - Ghislaine SOYER -
Brigitte VAIDIS

Trois personnalités qualifiées :

Adèle TORDJMAN - Dominique PERRIN – Valentin VILLARMÉ

AVENANT N°11 – CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

L'avenant n°11 a pour objet de prolonger, dans les conditions identiques stipulés au C.C.A.P et C.C.T P, du contrat de ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif ainsi que des déchets encombrants pour la période allant du 1^{er} avril 2008 au 31 octobre 2008.

Après délibération, le Conseil Communautaire donne son accord et autorise la Présidente à signer le document.

DÉSIGNATION D'UNE COMMISSION DES FINANCES

Chantal ALBAGLI – Dominique BOUGARD - Jean-Louis COUTANCEAU - Anne-Christine GAUDIN – Catherine LEMERCIER – Xavier LEPEC –Ghislaine SOYER.

DÉSIGNATION D'UNE COMMISSION ÉCONOMIQUE

Dominique BOUGARD - Jean-Louis COUTANCEAU - Catherine LEMERCIER – Xavier LEPEC – Jean-Louis MORICE.

DÉSIGNATION D'UNE COMMISSION TOURISME

André BEAUFILS – Maurice BERNARD – Jean-Louis COUTANCEAU – Hervé FONTAINEAU – Xavier MAZERAT.

DÉSIGNATION D'UNE COMMISSION ENVIRONNEMENT

Maurice BERNARD - Anne-Christine GAUDIN – Bernard GOURDIN - Annabelle HAMON - Catherine LEMERCIER – Pierre NAUDÉ – Frédéric PAUL - Ghislaine SOYER – Philippe RACHET - Claude RENO